

Les bateaux du parc Saint-Georges : une découverte exceptionnelle

Les épaves gallo-romaines du Parc Saint-Georges, découvertes en 2003 par l'Inrap, constituent un ensemble archéologique exceptionnel à plusieurs titres. Jusqu'à la découverte de ces bateaux, seules trois épaves de chaland d'époque antique avaient donné lieu à une fouille en France.

Avec ce chantier des bords de Saône, le corpus français s'était enrichi en quelques mois de six nouvelles épaves d'époque gallo-romaine. Au-delà de cette augmentation remarquable de la documentation archéologique, trois particularités de ces découvertes lyonnaises ont contribué à amplifier leur intérêt scientifique. Ces épaves sont groupées et s'insèrent dans les limites étroites d'un même site fluvial. Elles s'inscrivent dans une fourchette chronologique relativement étroite de trois siècles comprise entre le I^{er} et le III^{ème} siècle ap. J.-C.. Cinq des six épaves se rattachent à une même famille de bateaux de structure monoxyle-assemblée permettant de renforcer les possibilités de comparaison architecturale.

Si l'intérêt scientifique de ces découvertes est évident, leur valeur patrimoniale ne l'est pas moins : on peut sans grand risque avancer que l'exceptionnelle conjonction de situation favorable qui a présidé à ces découvertes ne se reproduira pas à Lyon avant longtemps.

Ces intérêts ont motivé la décision prise conjointement par l'Etat et le Département du Rhône à procéder au prélèvement de trois embarcations destinées à être conservées pour une présentation future au public.

Présentation de l'opération de restauration d'une des épaves de Lyon Saint-Georges.

En 2013, le Département du Rhône a pris la décision de procéder à la restauration d'une des épaves. Avec le changement administratif de 2015, le dossier est confié à la Métropole de Lyon.

Immergée pour une conservation provisoire, depuis dix ans, le chaland gallo-romain Lyon Saint-Georges 4 a retrouvé la terre ferme le 28 janvier 2014.

Transportée à Grenoble, c'est au terme d'une période de restauration dans les ateliers d'ARC-Nucléart qu'elle rejoindra les collections du musée Lugdunum de Lyon-Fourvière en 2024.

Du fait de sa taille et de son poids, le bateau ne pourra être accueilli qu'au rez-de-chaussée du musée. Par ailleurs, l'obligation de conserver le bois dans une atmosphère contrôlée (température et hygrométrie constante) nécessitera la création d'une salle fermée. Une fois les travaux d'aménagement réalisés pour accueillir cette embarcation quasi bimillénaire, le public pourra la contempler à l'intérieur d'un écrin muséographique attractif :

- pour que les Lyonnais s'approprient ce qui est un élément majeur du patrimoine archéologique de *Lugdunum*, que beaucoup avait pu découvrir *in situ* au cours d'une opération porte ouverte spectaculaire en 2003
- pour que les visiteurs comprennent tout l'intérêt de cet extraordinaire témoin du passé : on connaissait par des inscriptions les *Nautes*, ces « navigateurs d'eau douce », organisés en corporations, qui jouaient un rôle très important dans la vie économique de Lugdunum, mais cet élément très spectaculaire permet de saisir véritablement l'ampleur de ce commerce.

Grâce à l'étude scientifique que conduit et coordonne l'Inrap, sur le bateau lui-même, prolongée par des analyses sur divers matériaux (bois, tissus, métal) il sera possible de mettre à la disposition du public un ensemble d'informations particulièrement riche qui sera d'un grand intérêt pour cette présentation et contribuera à l'attractivité du musée.

Nul ne doute que la création de cette nouvelle salle d'exposition permanente sera à l'avenir, un des éléments forts du réaménagement de la muséographie du musée Lugdunum sur la colline de Fourvière.